

Relevé de la séance du jeudi 25 avril 2017

1. Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux sont votés moyennant les corrections déjà signalées au précédent CHSCTD.

2. Élections

Madame LEVARDON se porte candidate à la suppléance de la secrétaire du CHSCTD.

Votes pour : 6

Votes contre : 0

Abstention : 1

Madame LEVARDON est déclarée élue secrétaire du CHSCTD suppléante.

3. Bilan des Assistantes sociales des personnels

Les deux assistantes sociales des personnels ont reçu 373 personnes au cours de 566 entretiens. 10 visites à domicile ont concerné l'aide à tierce personne et la protection de majeur.

Les domaines traités sont économiques, professionnels, de santé, familiaux et sociaux.

Dans le domaine professionnel, on retrouve les difficultés relationnelles, les problèmes au travail et la mobilité. Dans le domaine de la santé, elles délivrent des informations en matière de droits et aident à la constitution du dossier MDPH.

Aux personnels en activité reçus s'ajoutent les agents en retraite dont les Ouvriers d'Entretien et d'Accueil, qui, bien que relevant de la collectivité territoriale, sont pris en charge par l'Éducation nationale une fois à la retraite.

Le CHSCTD note un déficit d'information concernant l'existence du Service Social des personnels. Les chefs d'établissement et les directeurs-trices d'école sont invités à informer les personnels de l'existence du service, en particulier à la rentrée ou à l'arrivée de nouveaux personnels en cours d'année scolaire. La communication autour de l'action sociale sera renforcée au niveau départemental.

Au regard de l'augmentation de la charge de travail des assistantes sociales, le CHSCTD émet un vœu soumis au vote.

VOEU N°1 : Le CHSCTD de l'Essonne demande le recrutement immédiat de 2 Assistantes sociales des personnels.

Votes pour : 7

Votes contre : 0

Abstention : 0

4. Bilan du CHSCTD

Le CHSCTD s'est réuni en 3 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire concernant les travaux à Vigneux-sur-Seine. Deux groupes de travail se sont réunis.

La thématique des visites portant sur la communication autour des travaux a conduit la délégation du CHSCTD au lycée Robert-Doisneau de Corbeil-Essonnes et au collège Jean-Moulin de Saint-Michel-sur-Orge.

Les visites ont donné lieu à la création d'une fiche pratique donnant des pistes aux chefs d'établissement et aux directeurs-trices d'école en cas de travaux : communication, organisation, information...

5. Bilan des accidents du travail 2016

On recense 399 accidents du travail en 2016, en diminution par rapport au bilan 2015, ainsi qu'une augmentation des arrêts de travail de 1 à 3 jours et de 4 à 14 jours, mais une diminution des arrêts supérieurs à 15 jours.

La rubrique « chute d'objet » est passée de 13 en 2015 à 68 en 2016, sans explication particulière sur les raisons de cette augmentation.

Les lésions majoritaires portent sur « colonne vertébrale et rachis ».

Concernant les accidents de trajet, les pics de novembre et janvier se confirment.

Pour le prochain bilan, il est demandé d'apporter une vision des motifs des accidents de travail par type d'établissement et de mettre les données au regard des effectifs des personnels dans le département.

6. Bilan des registres 2015-2016

Dans le 1^{er} degré, 282 écoles sur 834 ont répondu à l'enquête sur les registres. 34 écoles affichaient 48 signalements. Dans le 2nd degré, les 73 EPLE sur 145 ont répondu, totalisant 104 signalements dans 34 EPLE.

Globalement, les thématiques les plus traitées sont la maintenance (22%), l'organisation et les conditions de travail, charge mentale (14%), l'hygiène (12%) et les chutes d'individu ou choc avec un élément (11%).

Le CHSCTD fixe l'objectif 2017/2018 à 100% des registres installés dans les écoles et les établissements.

Une nouvelle présentation de la circulaire « registres » sera transmise aux chefs d'établissement et directeurs-trices d'école pour la rentrée scolaire.

7. Bilan des groupes de travail 2016-2017

Les documents produits seront soumis à l'avis du dernier CHSCTD de l'année scolaire pour un déploiement à la rentrée :

- la fiche « communication autour des travaux »
- la fiche « amiante »
- le « kit du bon usage des registres pour les personnels »

Les groupes de travail « accueillir les nouveaux personnels » et « comment repérer les situations de RPS » sont amenés à se réunir l'an prochain, au regard de la richesse des sujets.

8. Bien communiquer pour faire connaître le CHSCTD

Les membres du CHSCTD constatent à chacun de leurs déplacements que le CHSCTD et son rôle sont mal connus. Les documents de présentation des missions du CHSCTD ne sont pas toujours affichés, l'usage des registres, quand ils existent, n'est pas compris.

Pour pallier ce manque de visibilité, une identité visuelle sera créée, accompagnée par une campagne d'affichage et la création d'une gazette trimestrielle.

La lisibilité des CHSCT sur le site académique est à améliorer.

9. Questions diverses

Pourquoi déplacer un personnel en cas de conflit interpersonnel ?

La victime est généralement déplacée par mesure de protection, pour favoriser la reconstruction de l'intéressé(e). Les conflits interpersonnels relèvent parfois de malentendus qu'il peut être utile de « détricoter ». Dans le cas d'un conflit entre collègues, il est important d'objectiver les problèmes.

Par contre, le déplacement de la personne à l'origine du problème nécessite un dossier disciplinaire.

ETAMPES – École Elsa-Triolet

Concernant les difficultés relationnelles au sein de l'école, une enseignante a été affectée sur un autre poste par mesure de protection. L'autre personne concernée a été reçue.

JUVISY-SUR-ORGE Lycée Jean-Monnet

Il est signalé des relations difficiles au sein de l'établissement.

OLLAINVILLE – EREA Le Château du Lac

À la suite de difficultés au sein de l'équipe d'intendance, un agent a été affecté sur un autre poste.

CORBEIL-ESSONNES – Collège Sédar-Senghor

Plusieurs signalements ont été transmis concernant des problèmes de communication, de sécurité (portes ouvertes) et d'insalubrité du local d'EPS. Le Conseil Départemental engage des travaux sur les portes, des huisseries sont à changer. Des travaux ont déjà été réalisés en partie par le collège. L'état du local EPS est lié à des problèmes de chauffage et d'aération. La situation est suivie attentivement.

GIF-SUR-YVETTE – Collège Juliette-Adam

DRAVEIL – Collège Delacroix

Dans ces deux collèges, des questions sont posées d'une part sur la mise à disposition des registres, d'autre part sur l'inscription d'un signalement en présence du chef d'établissement.

Il est rappelé que les registres doivent être accessibles à tous les personnels, que les signalements doivent être visés par l'assistant de prévention s'il y en a un, et signés par le chef d'établissement, avec indication des solutions apportées, temporaires ou définitives. La personne inscrit son signalement dans le registre à l'endroit où ce dernier est habituellement situé (loge, secrétariat, salle collective...).

Une audience est demandée par les personnels du collège Delacroix de Draveil.

LES ULIS – Lycée L'Essouriau

À la suite de violences sur adultes, des élèves ont été exclus par conseil de discipline. Cependant, suite à appel de la décision du conseil de discipline, les élèves concernés reviennent dans le lycée. Les personnels enseignants sont très inquiets de cette situation.

La re-scolarisation des élèves dans l'établissement dans ces conditions est possible si le conseil de discipline est entaché d'un vice de forme et d'autre part s'il n'existe pas de possibilité d'accueil dans la même filière ailleurs et si le domicile est trop éloigné.

Cette situation fait l'objet d'un suivi attentif.

CORBEIL-ESSONNES – Lycée Robert-Doisneau

La mauvaise insonorisation des salles de cours rénovées fait l'objet de remontées. Les enseignants s'inquiètent pour la passation des examens dans de bonnes conditions.

L'absence d'un CUI, non remplacé, qui met les personnels d'entretien en difficulté.

Le renfort en AED est demandé.

Une réunion entre le lycée et la région concernant l'insonorisation des salles a été reportée.

SAVIGNY-SUR-ORGE – Collège Jean-Mermoz

Il est signalé l'absence de registre dans le collège. Les personnels sont inquiets suite à la tentative d'incendie faite par une élève et arrêtée par un surveillant.

DOURDAN – Ecole maternelle Les Alliés

Une situation de conflit entre personnels enseignants est signalée.

ISST

Aucun ISST n'est nommé à ce jour dans l'académie. Le CHSCTD soumet au vote le principe du recrutement d'un ISST et d'un ISST supplémentaire pour l'académie.

VŒU N°2 :

Les organisations syndicales siégeant au CHSCT de l'Essonne ont déposé un avis le 10 novembre 2016 concernant le remplacement urgent de l'ISST de l'Académie de Versailles ainsi que le recrutement d'un deuxième ISST. Or, à ce jour, nous n'avons aucune réponse quant à cette demande. Cela pose un certain nombre de problèmes quant au bon déroulement du CHSCT mais également pour les dossiers d'établissement qui nécessiteraient l'intervention d'un inspecteur. le CHSCT de l'Essonne demande le remplacement et le recrutement immédiat de deux ISST, afin de régulariser la situation de notre académie au regard du décret 82-453.

Votes pour : 7 Votes contre : 0 Abstention : 0

La Secrétaire du CHSCTD



Anne-Marie ROUSSEL

Pour le Directeur Académique,
Par délégation
La Secrétaire Générale,



Béatrice PILI